DEPARTEMENT DES
DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal : le 17/11/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 30/11/2015

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

Délibération n° D-2015-437

Gestion du parking souterrain de la Brèche - approbation du marché

Président:

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Jacques ARTHUR, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY

Excusés:

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2015

Délibération n° D-2015-437

<u>Direction Gestion Urbaine</u> <u>Réglementaire</u> Gestion du parking souterrain de la Brèche - approbation du marché

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération du 19 juin 2015, il a été décidé de mettre fin, par anticipation, à la Délégation de Service Public, sous forme d'affermage, de la gestion du parking souterrain de la Brèche, au 31 décembre 2015.

Pour assurer la continuité du service, un marché de prestations de service a alors été élaboré par la Ville, pour une période de deux ans, à compter du 1er janvier 2016.

La commission d'appel d'offres, réunie le 12 novembre 2015, a procédé à la désignation de l'attributaire.

Il s'agit de la société : SO SPACE

Son offre à prix forfaitaire ressort à 489 000 € HT annuel, soit pour 2 ans à 978 000 € HT, soit 1 173 600 € TTC.

Les crédits correspondants sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché à prix forfaitaire pour un montant de 978 000 € HT soit 1 173 600 € TTC pour 2 ans ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire n'ayant pas pris part au vote

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 1
Excusé: 1

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX